

A lire et à faire lire

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **6 (1918)**

Heft 69

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quelques fragments d'Henri de Régner et de Ph. Monnier. — Cette Assemblée met un point de suspension à l'activité de l'Association genevoise pour deux mois et demi en tout cas. Mais, en automne, le travail reprendra intense, car une foule de projets sont à l'étude: initiative populaire, constitution d'une Ligue d'électeurs pour le suffrage, relèvement des salaires féminins selon le principe « A travail égal, salaire égal », éducation des femmes à l'égard des problèmes politiques pratiques, selon la résolution votée à Berne, etc. Le vote lamentable du 8 juin ne semble donc qu'avoir donné un nouvel élan à nos suffragistes genevoises. — Le dernier acte du Comité, avant de se séparer pour l'été, a été d'adhérer au Comité romand d'hygiène morale et sociale, nouvellement fondé, dont le secrétaire, M. M. Veillard, a été tout l'hiver membre zélé de notre Commission d'action pour le Suffrage municipal. E. Gd.

VAUD. — L'Assemblée générale de l'A. V. S. F. s'est tenue, dimanche après-midi 30 juin, à 2 h. 1/2, au Village Suisse, Sauvabelin, Lausanne. Public très nombreux, témoignant par sa présence de l'intérêt qu'il porte aux progrès du suffrage. Ordre du jour statutaire: rapports et élections. M^{me} Favre-Vuagniaux fait un compte-rendu très complet de l'Assemblée générale de Berne, mettant ainsi chacun au courant des nombreux travaux de cette assemblée. Comme membres nouveaux sont nommées au Comité vaudois: M^{les} Chessex et Gréloz, de Montreux, M^{me} Jomini de Nyon, et M^{lle} L. Dumur de Pully. — Dans la seconde partie de la séance, M. Ed. Privat, professeur, a charmé son auditoire en parlant des *suffragettes anglaises*, non seulement avec une éloquence entraînante, mais avec une chaleur et une sympathie communicatives, véritable plaidoyer, et des plus convaincants, en faveur des suffragettes martyres auxquelles nous avons à rendre justice et à payer un tribut de reconnaissance pour tout ce qu'elles ont fait pour la cause qui est la nôtre aussi bien que pour la leur. — Petite agape cordiale autour d'une tasse de thé, et les suffragistes vaudoises se séparent, pleines de foi et de confiance en l'avenir, prêtes à reprendre dès l'automne, avec un zèle nouveau, le travail que les beaux jours vont interrompre. L. D.

NEUCHÂTEL. — L'Union Féministe pour le Suffrage s'est réunie en assemblée générale le 14 et le 21 juin. La séance du 14, publique, a réuni un nombreux auditoire. M^{lle} de Perregaux y a présenté un rapport très complet et qui a été très goûté sur l'assemblée de l'A. S. S. à Berne, les 1^{er} et 2 juin. Puis M^{lle} Porret a parlé de l'Ecole suisse d'études sociales, de son organisation et de son utilité. Enfin, M^{me} Junod a rendu compte de l'assemblée constitutive du Comité romand d'hygiène sociale et morale, auquel l'U. F. S. a le même soir décidé d'adhérer. — Le 21 juin a eu lieu l'assemblée annuelle. Le rapport de la présidente mentionne la perte de 11 membres, compensée par 22 adhésions. L'U. F. S. compte actuellement 158 membres. Le Comité en a perdu 6. Le 14 décembre, l'Union Féministe, sur la proposition de la Section du Suffrage, qui s'est dissoute à cette condition, a ajouté à son nom les mots: pour le Suffrage. Le Comité de la Section, reconstitué en Commission du Suffrage, a dirigé la campagne suffragiste de cet hiver. Sa présidente, M^{lle} Rigaud, rend compte de sa très grande activité, en particulier pour les élections des prud'hommes, et à l'occasion de la discussion du droit de suffrage féminin au Grand Conseil. — L'U. F. S., dans son ensemble, a participé à la campagne suffragiste par ses lettres aux autorités, par la délégation au Grand Conseil, pour la tournée de pétition, pour la souscription, et par la soirée théâtrale donnée à la Rotonde. Elle s'est occupée des élections ecclésiastiques. Elle a fait, avec peu de succès, des démarches pour faire entrer des femmes à la Commission scolaire. Elle a adressé au Conseil d'Etat une pétition, signée par sept sociétés féminines, à l'occasion de l'affaire de la Conciergerie, et a reçu du Conseil d'Etat une réponse qui lui donne satisfaction. Elle a entretenu les meilleurs rapports avec les sociétés locales et nationales. Elle peut considérer comme un succès féministe la transformation de l'Ouvroir temporaire, placé sous le contrôle de la commune, en Ouvroir communal permanent. Elle a fait la part du « sentiment » en continuant d'être la marraine de sept prisonniers polonais. — L'état de la caisse, administrée pourtant avec beaucoup de zèle par M^{me} Ubert, nécessite l'élévation à 3 fr. de la cotisation, votée sans opposition. — La Section du Travail a quelque peu chômé, par le surcroît d'occupation et l'absence momentanée de son président, M. de Maday. — M^{me} Junod rend compte de la situation du Cercle Féminin, financièrement peu brillante; mais il est apprécié pour les services qu'il rend, et pour ce qu'il promet. — 8 anciens membres du Comité sont réélus et complétés par quatre nouveaux: M^{les} Barbey, Billeter, Jacot et de Perregaux. — L'U. F. S. a adhéré à la Société auxiliaire de l'Ecole suisse d'études sociales. L'adhésion à la Société de la Paix, qui avait été décidée en comité, a été ensuite considérée comme étant du ressort de l'assemblée générale. Celle-ci se montre hésitante, et la décision est ajournée. — L'assemblée se prononce négativement quant à la collaboration avec les socialistes chrétiens pour la campagne contre le jouet militaire. L. P.

BERNE. — Pour la première fois, notre groupe prend part à une véritable action politique. Il s'agit de remplacer la loi sur les impôts qui date de 1865, période à laquelle notre canton était encore purement agricole. De toute façon, cette loi ne répond plus à la situation économique actuelle. Au lieu de 600 fr., le nouveau projet admet un revenu exempt d'impôts de 1000 fr., et 100 fr. en plus pour l'épouse et par chaque enfant de l'imposé, ce qui diminue considérablement l'impôt des ouvriers et des petits employés. Une progression de l'impôt charge plus fort les grands revenus, et enfin l'inventaire obligatoire de tous les héritages doit empêcher les grandes fortunes de se dérober à l'impôt. Les finances du canton exigent absolument que cette loi « passe » au vote du 7 juillet. On craint la résistance des libéraux et des paysans. Or, le Comité de propagande pour le projet délégué par les autres partis politiques, la Société de consommation, etc., s'est adressé au groupe de femmes socialistes et à celui du suffrage féminin pour leur demander leur concours! Dans chacune des séances préparatoires nous pûmes entendre les regrets du président de ce que les femmes ne puissent pas appuyer la loi par leur vote, mais qu'on les priait d'user de toute leur influence personnelle pour amoindrir le nombre de ceux qui s'abstiennent du vote par indifférence. — D'accord avec les femmes socialistes, notre Société a organisé une conférence publique le 27 juin pour instruire les femmes sur la portée de la loi et leur indiquer ce qu'on attend d'elles. Des conférences analogues ont été faites dans quelques grandes localités bernoises. Enfin, un « appel aux femmes » dans tous les journaux du canton a terminé notre part de propagande. A. L.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Communications du Bureau.

Le Groupe vaudois de l'Association internationale du Sou pour le Relèvement moral (présid. M^{me} A. Galland, Les Croisettes, sur Lausanne) s'est affilié à l'Alliance.

La Secrétaire de l'Alliance nationale, M^{me} Jomini, ayant désiré renoncer à ses fonctions, sera remplacée, pour la fin de l'exercice en cours, par M^{lle} Adeline Du Pasquier (Crêts de Champel, 5, Genève).

L'Assemblée générale a été fixée aux 12 et 13 octobre prochain, à Bâle. La réunion du dimanche matin sera consacrée à l'étude de la question des *Bureaux de Conseils pour Apprentissages*. Toutes les communications relatives à l'Assemblée doivent être adressées à la présidente de l'Alliance (chemin Dumas, 16, Genève).

Genève. — Union des Femmes. — La série des conférences qui s'est prolongée si tard cette année, a été close le 14 juin par un très intéressant exposé de M. le Dr Cristiani, directeur du Service d'Hygiène, des points essentiels de la loi nouvellement votée sur les constructions. S'aidant de schémas ingénieusement tracés, M. Cristiani a démontré avec grande clarté comment cette loi innove en ce qui concerne la hauteur des constructions, les logements en sous-sol, les dimensions des cours intérieures, la suppression des alcôves, toutes dispositions de premier ordre pour la lutte contre la tuberculose. — D'autre part, le Comité désireux de faire/profiter un nombreux public du beau travail de M^{lle} Meyer sur le livre de M. Ragaz, *La nouvelle Suisse*, a été assez heureux pour que M. Pettavel, rédacteur de l'Essor, voulût bien publier ce travail in extenso dans son journal. On peut s'en procurer des exemplaires à l'Union, au prix de 10 centimes l'un. — L'Union a encore adhéré au Comité romand pour l'hygiène morale et sociale, a été en rapports avec le Comité Central de Pro Juventute, a repris l'étude de la question si complexe et si délicate des sages-femmes, etc., avant de se séparer pour les vacances. Mais le local reste ouvert tous les jours, sauf le jeudi après-midi, et ne sera fermé que du 1^{er} au 15 août. — Le Secrétariat des Intérêts féminins et le Bureau de Placement ont clos leurs portes du 1^{er} juillet au 15 septembre, et l'Ouvroir a fait de même... en mettant toutefois un gros point d'interrogation quant à sa réouverture en automne, la rareté des étoffes faisant de tout achat un problème de plus en plus difficile à résoudre. Toutefois, comme les armoires contiennent encore une quantité notable d'objets confectionnés, la directrice sera au local de l'Ouvroir tous les mardis matin, en vue de ventes éventuelles. E. Gd.

A LIRE ET A FAIRE LIRE

PAUL VALLOTTON, pasteur: *Le Suffrage féminin à la lueur du grand orage*. 1^{re} brochure: 40 centimes. (En vente à l'Administration du Mouvement Féministe et à la librairie Eggimann, Genève.)

Nous sommes heureuses de pouvoir annoncer à tous les auditeurs de M. Vallotton, le 14 avril dernier, en la cathédrale de Saint-Pierre, que le sermon prononcé ce jour-là et portant l'empreinte d'une si profonde conviction suffragiste et chrétienne, vient de paraître en brochure. Nombreux seront ceux et celles qui, l'ayant entendu et en ayant été vivement frappés, voudront le relire ou le faire lire à ceux qui ne voient encore dans le féminisme qu'un geste d'égoïsme et d'orgueil. Ces derniers comprendront alors de quelle haute inspiration de justice se réclame notre mouvement, et certainement, comme la plupart de ceux qui sortirent de Saint-Pierre, seront-ils, sinon convertis immédiatement, du moins amenés à réfléchir sérieusement.